

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 6 juin 2003.....	p 2
Rapport service assainissement.....	p 3
Recherche ambassadeurs.....	p 3
Laroche Tradition.....	p 3
Les images de ce qui a été.....	p 4
Reprise des ateliers MJC.....	p5
Comité des fêtes.....	p6
La vie du SCM football.....	p 7
Coté courts, SCM tennis.....	p 8
Santé, concert.....	p 9
Jardins fleuris.....	p 10
Automnales de Mouthiers.....	p 11
Accueil des nouveaux habitants.....	p 11
Listes électorales.....	p 11
Etat Civil.....	p 12
Agenda de septembre.....	p 12

BULLETIN

d'Information Locale

édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 225
Septembre
2003



*“ Une petite laine pour la rentrée... ”
(Photo Alain PORTE).*

MISE EN PLACE DE SOLUTIONS POUR OBTENIR UNE EAU POTABLE

Beaucoup de questions bien légitimes nous ont été posées lors de la distribution d'eau minérale mise en place à la suite de l'arrêté préfectoral d'interdiction de consommation d'eau en provenance de la source de FORGE.

Un petit rappel des événements.

Le conseil supérieur de l'hygiène publique précise (dans son avis du 7 juillet 1998) qu'en présence de 2 micro-grammes de pesticide par litre d'eau, celle-ci doit être déclarée impropre à la consommation. Lorsque le taux de pesticides est égal à 20% (soit 0,40/l) de la valeur sanitaire maximale, pendant trente jours consécutifs, l'interdiction de consommation est laissée à l'appréciation de la préfecture.

La direction départementale des affaires sanitaires et sociales est chargée de la mise en application de ces textes. Pour ce faire, un laboratoire mandaté par ses soins procède, chaque mois, à des analyses pour vérifier la qualité de l'eau. Teneur en pesticides depuis le début de l'année 2003 jusqu'au jour de l'interdiction :

Janvier	0,11	Février	0,19	Mars	0,22	Avril	
	0,22	Mai	0,62	Juin	0,42		

Le prélèvement du 12 MAI a révélé un taux supérieur à 0,40 confirmé par le prélèvement de juin et monsieur le préfet, par souci de précaution pour la santé, a pris un arrêté d'interdiction à la consommation. Notre syndicat d'eau potable a, dès communication de l'information, demandé à notre fermier (société AGUR) une fourniture d'eau et a cherché des solutions pour améliorer la qualité de l'eau. La première tentative consistait à envisager une dilution avec l'eau de la TOUVRE qui bénéficie d'un traitement. Cet essai n'a pas été concluant car le nombre de M3 pompés était insuffisant. Notre délégué a donc mis en place une unité de traitement par filtres à charbon actif. Grâce aux moyens

mis en place par AGUR, les travaux ont été réalisés en un temps record même si cela a pu vous paraître long.

La pollution objet de l'interdiction n'est pas imputable à la société AGUR et les coûts engendrés par la fourniture de l'eau et la réalisation des travaux nécessaires au traitement est supporté par notre syndicat.

La solution est donc trouvée pour les pesticides mais ne résout pas pour autant les problèmes de turbidité auxquels nous avons déjà du faire face.

Vous allez recevoir avec votre facture d'eau, une information de notre syndicat. Ce dernier a l'intention d'organiser prochainement des journées portes ouvertes pour vous permettre de venir visiter notre station de pompage de FORGE et afin de vous donner de plus amples informations sur le rôle de chacun dans la production et la distribution d'eau potable. Pour conserver notre alimentation actuelle par la résurgence de FORGE, il conviendrait de mettre en place les périmètres de protection avec tous les désagréments que cela peut comporter pour les riverains concernés. Il conviendrait également d'envisager la réalisation d'une unité de traitement définitive (pesticide, turbidité). Tout ceci représente des coûts d'investissement lourds et surtout des coûts de fonctionnement annuels importants.

Dans des bulletins précédents, nous vous avons entretenu de notre projet de captage d'eau potable dans le montmorélien et le problème auquel nous venons d'être confronté nous conforte dans ce choix. Le dossier est maintenant bouclé et va partir en consultation d'entreprises pour obtenir les meilleurs offres. Compte tenu de l'importance des travaux, (délai estimé à environ deux ans) nous faisons appel à votre compréhension pour les mois à venir au cours desquels vous serez informés en cas de nouveaux problèmes.

Proposition vente terrain DUBOIS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Dubois met en vente sa parcelle C 1730 au prix de 22 500 euros. Lors de sa séance du 6 mai dernier, le Conseil Municipal avait proposé de se porter acquéreur pour la somme de 20 000 euros. Suite à la nouvelle proposition de Monsieur Dubois, le Conseil Municipal accepte l'acquisition de cette parcelle pour la somme de 21 343 euros. Cette parcelle est envisagée pour l'installation d'une aire de jeux pour enfants.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de la fourrière

Le Conseil Municipal donne son accord pour une modification des statuts du Syndicat de la Fourrière concernant l'adhésion de 73 nouvelles communes et le retrait d'une commune.

Utilisation du Skate-Park par les extérieurs

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'utilisation du Skate-Park par les associations extérieures à la commune sous certaines conditions (encadrement des jeunes par des adultes, équipements de sécurité, ...) Un arrêté municipal sera pris par le Maire en ce sens.

Distinctions honorifiques

Le Conseil Municipal propose deux personnes pour l'attribution d'une distinction honorifique dans le cadre des actions sportives.

Augmentation subvention Conseil Général pour le transport scolaire

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Conseil Général qui propose d'augmenter sa participation financière de 3,3% aux organisateurs de transport scolaire. Pour la Commune, la participation du département passera de 53,32€ par jour à 55,09€ par jour.



Travaux au presbytère Photo Alain PORTE

Tribunal Administratif

Madame le Maire donne lecture de l'ordonnance du T.A. concernant l'affaire Lacuve. Le Conseil Municipal charge Madame le Maire à faire le nécessaire pour l'exécution de cette ordonnance.

Cimetière communal

Le Conseil Municipal décide de transférer le corps déposé dans le caveau communal dans la fosse commune prévue à cet effet dans la partie nouvelle du cimetière dès que les travaux seront achevés.

Vérification des équipements sportifs

Le Conseil Municipal décide de faire procéder tous les 3 ans aux vérifications des équipements sportifs du stade et des écoles tels que cages de but, panneaux de basket et de hand.

Délégation de signature

Le Conseil Municipal approuve la proposition du Maire de déléguer sa signatures à tous les adjoints pour les pièces comptables.

Droit de passage

Madame le Maire expose au Conseil la demande d'un habitant « des Reigniers » demandant un droit de passage sur une parcelle. Cette parcelle appartenant en propre au village des Reigniers, l'accord de tous les habitants de ce village est nécessaire.

Rapport d'activité 2002 de la Communauté de Communes

Après l'avoir lu et examiné, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2002 établi par le Président Communauté de Communes Charente Boème Charraud. (gros plan page 3)

Aménagement du bourg

Rue de l'église - rue du moulin - rue des lavoirs
Des subventions ont été obtenues du Conseil Général pour 28 689 € et de l'Etat pour 38 072,96 € sur un montant estimé des travaux en 2002 de 127 000 €. Cette estimation ayant été revue à la hausse en avril 2003 (132 000 €) le Conseil Municipal décide de solliciter à nouveau ces deux instances pour une augmentation des subventions accordées.

Augmentation loyer communal

Le logement du 55, rue de la Boème passera à 328,77€ par mois à compter du 1er juillet 2003, selon l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

Budget communal

-Un titre de recettes irrécouvrable est admis en non valeur pour la somme de 42,53€
-Opérations d'ordre Eclairage public (programme place du champ de foire et programme travaux 2002):
Dépenses : 17 308,85€
Recettes : 17 308,85€

Prochaine
réunion publique
du Conseil
Municipal
5 septembre
à 20 H 30

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service public d'assainissement collectif est depuis le 1er juillet 1993, exploité en gérance par la société SAUR. Ce contrat dure jusqu'en 2005. Il porte sur l'entretien des ouvrages dont la commune demeure responsable du renouvellement. La SAUR assume également la mise en service des branchements, l'accueil des usagers et la facturation. En 2002, le nombre de ménages abonnés était de 431 soit 9 de plus qu'en 2001. Les volumes facturés ont baissé, passant de 48 à 43 000 m3.

En conséquence, les recettes d'exploitation sont passées de 64 476 € à 47 926 €.

Le prix au m3 était rappelés le, de 1,26 € (1,28 pour 2003).

La part reversée au gérant s'établit en hausse à 20 822 € (20 127 € en 2001). La commune a par ailleurs reçu 1 313 € de prime versée par l'Agence de Bassin Adour garonne.

L'état de la dette relative au service de l'assainissement qui était de 49 475 € au 1er janvier 2002 est passée à 27 607 € au 31 décembre.



Quelques anciens devant l'usine (Photo Alain PORTE).

PARLONS EN

LAROCHE TRADITION

Notre offre d'acquisition a été jugée insuffisante par la SCI de la ROCHANDRY et n'a donc pas été retenue.

Malgré ce qui a été écrit dans la presse, notre souci principal était le reclassement du personnel de LAROCHE TRADITION. et nous étions donc intervenus directement auprès des entreprises NORDLINGER et LIPPI.

Onze personnes ont subi un licenciement économique. Une personne, compte tenu de son âge a préféré faire valoir ses droits à la retraite anticipée.

Nous avons suivi l'évolution de chaque situation avec Monsieur DUMAS, consultant de l'entreprise SODIE, chargée du reclassement.

A ce jour, nous sommes heureux de constater que des offres d'emploi ont été faites aux 10 autres personnes.

8 offres ont été formulées par l'entreprise NORDLINGER de BARBEZIEUX. 5 personnes ont déjà pris leur poste le 18 Août.

3 personnes ont refusé l'offre pour d'autres propositions.

1 offre a été faite par le SIAH (syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de la boème).

1 personne a fait le choix de création d'entreprise individuelle.

Tous nos vœux de réussite les accompagnent dans leur nouvelle fonction.

Le Maire Cécile FORGERON

NOUS RECHERCHONS DES AMBASSADEURS

Au début de novembre prochain un nouveau service ordures ménagères sera testé dans notre communauté : la collecte des déchets alimentaires (voir bulletin 224).

Le SVDM, Syndicat départemental responsable du projet va devoir recruter des personnels afin de rencontrer les habitants de notre commune. A cette occasion, des matériels de tri seront remis à chaque famille.

Le profil de l'activité qui durera 3 semaines dont 2 jours de formation sera le suivant :

- rencontrer et informer chaque foyer, soit 23 foyers par jour ;
- donner un avis de passage en cas d'absence lors de 2 passages ;
- exposer l'utilité du tri des biodéchets ;
- donner à chaque foyer les fournitures pour la collecte des biodéchets (bio-seaux, rouleaux de sacs biodégradables, contenants de collecte, guides) ainsi que les rouleaux de sacs jaunes de la collecte des emballages

Chaque jour un point sera fait avec le chef d'équipe (nombre de foyers contactés, problèmes rencontrés,...)

Ce travail de 35 h par semaine s'effectuera de 10h à 13h et de 15h à 19h. Il s'agit d'un contrat saisonnier de droit public à durée déterminée du 13 au 31 octobre 2003

La rémunération sera statutaire et comprendra également les frais de déplacements.

Il est donc nécessaire de disposer du permis B et d'un véhicule. Il faut avoir le sens de l'orientation, le goût du contact et de la communication.

Adressez votre candidature à
Monsieur le Président du SVDM
ZE La Braconne
16 600 MORNAC
Pour plus de renseignements :
05 45 65 82 63



Festival de la voix, ils ont chanté Brassens



Festival de la voix, soirée gospel



Festival de la voix, la fiesta irlandaise

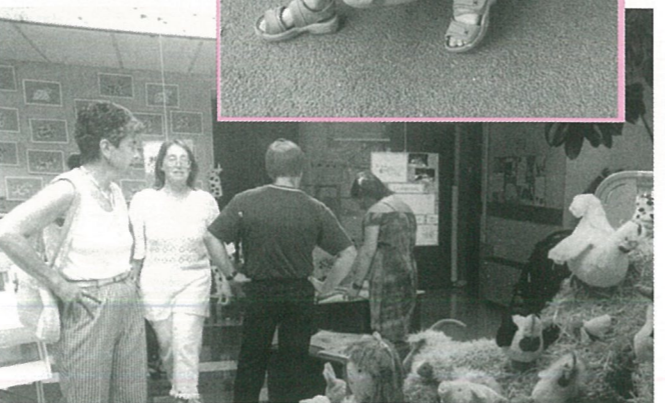
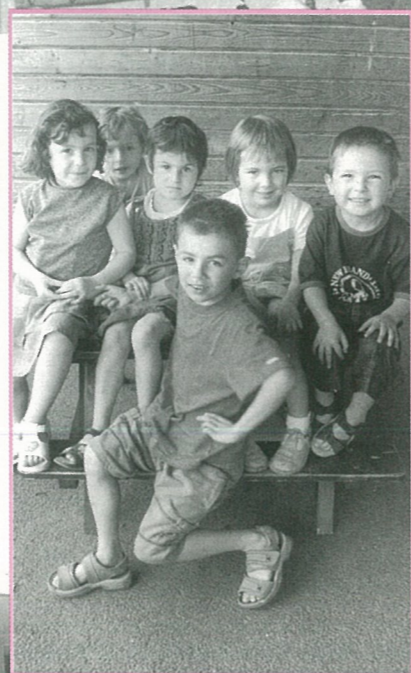


L'intermittence au théâtre MJC



Fête de l'école,
Fête du centre de loisirs,
Allons enfants

Photos
Alain PORTE



EVEIL MUSICAL (enfants)
samedi de 14 h à 15 h
reprise le 27 septembre
Tarif : 28,5 €/trimestre.

GRS (enfants, jeunes)
(+ de 8 ans) :
Elisabeth LEBECQUE
Salle polyvalente de
Mouthiers
le mardi et le vendredi
17h/20h

Inscriptions les 5 et 12 septembre
salle polyvalente de 17 h 30 à 20 h
Tarif : 26,5 €/trimestre

THEATRE
(enfants, jeunes)
Marisol MATHIEU
Joyeux jeu théâtral, diction,
voix, interprétation
8-11 ans (initiation)
mercredi de 16 H à 17 H
reprise le 17 septembre
32€/Trimestre

11-14 ans
(perfectionnement)
mercredi de 17 H-18 h 15
39€/Trimestre
reprise le 19 septembre
Ados-Adultes
le mercredi 20H 30
Réunion rencontre
mercredi 25 septembre

PEINTURE-DESSIN
(enfants, jeunes, adultes)
Initiation peinture, craie, pas-
tels, gouache...travail sur thèmes
Enfants (6-12 ans)
25,5€/trimestre
Lundi 17h30 à 19h45
Adultes 31,5 €/trimestre
Lundi 19H-20 H 30
Réunion le 15 sept
17H 30pour les enfants
19 H 30 pour les adultes

RELAXATION - CHI-KONG
(adultes) : **Philippe GRIZAUD**
mardi de 19 h 30-21 h 30
Tarif 15€/an
reprise le 3 septembre

ESCALADE
(jeunes, adultes)
école d'escalade
" les monastérocs "

Activité escalade sur SAE et falaise
- à partir de 12 ans
Entraînement au gymnase
de l'aire couverte de La Couronne
mardi de 17h30 à 19h30
Sortie falaise suivant planning et
météo **1/2 samedi 14-18 H**
Encadrement initiateur FFME
Jacky BODINAUD
Ecole escalade sur SAE - A partir
de 7 ans contacter le CSCS La
Couronne 05.45.67.17.00
Tarif : 67€/an.
Reprise le 10 septembre.

CULTURE PHYSIQUE
(jeunes, adultes)
Martine BOUTIN
mardi vendredi 18-19 H30
Tarif : 29€/an
Reprise le 10 septembre

THEATRE
Les Baladins de Boème
Jean Pascal BOUCHARD
mercredi 20 H 30
reprise le 10 septembre

CYCLOTOURISME
(adultes)
Circuits de 40 à 80 km
Tarif : 16€/an + licence UFOLEP
le dimanche matin

TENNIS DE TABLE
(enfants, jeunes, adultes)
Jean paul ADAM
mardi-vendredi 20-22H
Tarif : 23,5€/an+licence
reprise le 2 septembre

INITIATION
PIANO/GUITARE
Marie Noëlle CHACUN
Enfants reprise 10 septembre
Ados-Adultes Reprise 13 sep.
60€ pour les -18 ans
70€ pour les+18ans

DANSE AFRICAINE
(adultes) : **Disté CAMARA**
Débutants
jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
tarif : 31,5€/trim.
Reprise le 19 septembre
Perfectionnement
jeudi de 19 H 30 à 20H30
tarif : 31,5€/trim.
Reprise le 19 septembre
Initiés
jeudi de 20 H 30 à 21H45
tarif : 39,5€/trim.
Reprise le 19 septembre

PEINTURE SUR SOIE
(adultes) : **Elise BRENON**
jeudi de 14 h à 17 h
Tarif : 60€/an
Reprise le 25 septembre

CHORALE
(adultes) " Chœurs de Boème
" (en relation avec Amadeus)
Chef de chœur : **J. MAROT**
mardi de 20 h 15 à 22 h 15
Tarif : 27€/an

NOUVEAU

DANSE AFRICAINE
ENFANTS
Disté CAMARA
Présentation Enfants -11 ans
18 septembre 18 H 15
Présentation ados -16 ans:
18 septembre 18 H

DANSE HIP HOP
Thomas HARRY
le samedi de 15 à 16 H
Réunion de présentation
Samedi 27 septembre 15 H

ADHÉSIONS MJC :
Famille : 16 € ;
- 16 ans : 6 € ;
+ 16 ans : 8 €
Tarifs réduits : étu-
diants, chômeurs, CES,...

Les membres du Comité des Fêtes ont décidé de vous exposer un petit bilan sur son organisation, son fonctionnement et les manifestations qui ont eu lieu lors de ce premier semestre.

Tout d'abord, la vocation de l'association réside dans le fait d'organiser des animations afin que tous les habitants de la commune puissent se rencontrer, participer, communiquer, s'amuser et se divertir.

Ensuite, lors de l'assemblée générale, celle de cette année est prévue le 24 octobre, un bureau est élu. Il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier ; des adjoints et des membres actifs se joignent à eux pour compléter l'organisation. A tout moment dans l'année, des membres actifs peuvent se joindre au groupe et surtout n'hésitez pas à venir, nous sommes peu nombreux mais nous vous réservons un bon accueil et vous garantissons maintenant d'une bonne ambiance.

Sur notre commune, deux grandes périodes retiennent toute notre attention à savoir :

-au printemps, la frairie de la Pentecôte (voir photos)

-à l'entrée de l'automne, celle des vendanges.

En effet, celles-ci requièrent une grande mobilisation de tout bénévole sur plusieurs jours et des moyens financiers.



De ce fait, les membres du comité organisent d'autres animations selon un calendrier établi au cours d'une réunion et diffusé à tous.

En ce premier semestre, certains d'entre vous ont participé au repas « les cochonnailles » le samedi 1er février, à la course de lévriers le 27 avril, au bric à brac du 18 mai et à la fête des 7, 8 et 9 juin.

Nous remercions tous ceux qui sont venus nous rejoindre, en revanche, nous prions les personnes inscrites pour le méchoui de bien vouloir nous excuser de n'avoir pas pu le réaliser ce dimanche midi. Bien que peu de personnes étaient inscrites, c'est l'absence d'un tivoli qui nous a empêchés de nous réunir.

Nous serons plus vigilants une autre fois !

Le Comité des Fêtes vous invite donc dès à présent à la **frairie des vendanges les 11 et 12 octobre.**

Nous prévoyons un autre bric à brac en parallèle, à l'assemblée générale du 24 octobre et souhaite souligner que les recettes permettent, en plus de la subvention de la commune, de financer, entre autres, le feu d'artifice qui représente à lui seul un gros budget, les récompenses des enfants en ce qui concerne leur participation à la retraite aux flambeaux et jeux du lundi de Pentecôte, les chocolats de fin d'année et jusqu'à présent, le cadeau offert aux enfants des écoles maternelle et primaire qui paraît compromis pour cette année.



Frairie des vendanges :
Samedi 11 et dimanche 12 octobre

Le 12 octobre toute la journée :
bric à brac - 1,50 € le ml d'emplacement

Renseignements :
M. BENNACEUR Michel
05.45.67.82.96

Assemblée Générale

Le SCM a tenu son assemblée générale à la mairie de Mouthiers le mercredi 28 mai.

Le Président remercia toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont soutenu le Club, notamment la mairie et tous les bénévoles.

La saison fut retracée avec, en point d'orgue, la montée en PL de l'équipe A, les bons résultats en coupe de la C et des 18 ans ainsi que de toute l'école de football.

Les arbitres furent aussi associés à ces bonnes performances, les dirigeantes du Club se virent remettre un bouquet de fleurs.

Alain PINEAU présenta le site internet du club qui suscita un vif intérêt.

Pour la saison future, le club a reconduit Ludo NANGLARD au poste d'entraîneur, aidé par Fred CLEMENT qui aura également en charge les 18 ans.

L'équipe B sera confiée à Laurent LASNIER, la C à Richard BORREDON, l'équipe sport loisirs sera reconduite.

L'école de foot continuera son travail de formation avec, à sa tête, Didier CHARRIER et Yves LASNIER.

Ils seront aidés par les éducateurs du Club auxquels s'ajoutent 2 animateurs en remplacement de Christophe FOREST parti à Brest.

Un rapport des comptes fut exposé par Valérie DIACRE avec, en conclusion, un solde positif malgré les nombreuses dépenses de fin de saison (amendes pour les cartons).

Il ne restait plus qu'à élire le nouveau bureau et son Président, ce qui fut fait ; et sans surprise, Pierre DESVAGES et son équipe furent reconduits dans leurs fonctions respectives.

Un buffet clôtura l'assemblée chez le Président et son épouse dans une ambiance chaleureuse.

Composition du Bureau :

Président : Pierre DESVAGES
Vice-Président: James BILLOU

Présidents d'honneur : Cécile FORGERON Bernard GERMON

Pt délégué : Didier COUTANCEAU

Trésorière : Valérie NANGLARD

Secrétaire : Annie LASNIER

Site Internet : Alain PINEAU

Laurinne CHABANEIX

Président des jeunes : Didier CHARRIER

Vice-Président : Yves LASNIER

Entraîneur : Ludovic NANGLARD

Adjoint : Frédéric CLEMENT (+ 18 ans)

Équipes B et C : Laurent LASNIER Richard BORREDON

École de foot : saison 2003/2004

Reprise des entraînements au stade de Mouthiers

Pour les 15 ans (nés en 1988-1989) mercredi 27 août à 18 heures

Pour les 13 ans (nés en 1990-1991) mercredi 3 septembre à 18 heures

Pour les Benjamins (nés en 1992-1993) mercredi 3 septembre 14 H

Pour les Poussins (nés en 1994-1995) mercredi 3 septembre à 14 heures

Pour les Débutants (nés en 1996-1997) mercredi 3 septembre à 14 heures

Pour tous renseignements sur l'école de foot, contactez :

Didier CHARRIER

Le Brisset 05.45.67.84.97

Prix des licences pour la saison 2003-2004

Débutants et poussins : 23 €

Benjamins, 13 ans et 15 ans : 28 €



Certaines se livrent à "La Fureur de lire" (à gauche)

D'autres dressent un plan pour les curiosités touristiques dans la communauté de communes. (à droite)



PROBLÈME SUR VOTRE TÉLÉVISEUR ?

TÉLÉ DIFFUSION DE France (T.D.F.) communique aux administrés le numéro de téléphone suivant qu'il convient d'appeler directement en cas de problèmes constatés sur leur téléviseur :

08 10 01 12 21

COTÉ COURTS

La section tennis du SCM a tenu son assemblée générale le 26 juin permettant d'établir un bilan assez objectif de l'activité du club.

Après deux années de croissance notable, nos licenciés sont au nombre de 83.

L'école de tennis a accueilli 32 enfants qui ont bénéficié de cours réguliers, de 1 H à 1 H.30 chaque semaine. Ces cours ont été assurés par notre fidèle moniteur Jean CLEMENT et par Olivier ENERT qui, comme nous le souhaitions à encadrer les juniors filles et garçons et donne des cours à un groupe messieurs.

Cette année se sont 17 femmes réparties en trois groupes qui ont suivi avec beaucoup d'assiduité des cours avec J.CLEMENT.

Bien que la pratique du tennis reste pour le plus grand nombre d'entre nous un loisir nous notons à travers les championnats et tournoi une progression dans les engagements et aussi dans les résultats, ceci semble le reflet d'une réelle motivation.

Cette année encore, 1 équipe de dames, 2 équipes d'hommes et 3 équipes de jeunes ont participé aux championnats départementaux de printemps, ceci grâce à l'engagement de ceux qui ont assuré le rôle de capitaine.

Et puis, il y a eu le tournoi interne, temps fort ou convivialité et sport secoujuguent. Notre rencontre fut une superbe réussite, ceci n'a été possible que parce qu'un certain nombre d'entre nous n'a pas hésité à donner de son temps et de son savoir-faire.



Le tournoi interne faisant toujours recette nous enregistrons déjà pour

la saison prochaine de nouveaux amateurs et nous espérons de futurs licenciés.

D'ores et déjà, nous devons nous préparer à assurer la saison prochaine.

Nous comptons toujours sur la disponibilité et l'investissement de nos deux moniteurs et sur tous, c'est à ce prix que notre club pourra continuer à exister.

L'expérience aidant et le fait que nous connaissons mieux, a permis



cette année, encore, de se répartir les tâches et de faire vivre notre club modestement avec les moyens qui lui sont alloués.

Il faut remercier particulièrement, Olivia, la secrétaire du club qui soutenu par Eric, son mari, assure avec brio et souvent dans l'urgence, une tâche ingrate mais indispensable; le trésorier, qui parvient à suivre et à contrôler une trésorerie qui a bien du mal à rester positive et enfin la Mairie pour la réalisation de l'escalier, du mur d'entraînement et pour son efficacité lors du nettoyage des cours.

A la rentrée prochaine, il va falloir, encore, composer avec les créneaux horaires en salle mis à notre disposition par le maire de Voueil et pour le reste, réserver des courts au Centre de Loisirs de Champniers.

Il semble que le projet de salle de sport sur la commune, devenu incon-

turnable, mette du temps à prendre forme.

Nous sommes inquiets pour le développement et le devenir de notre sport préféré. (difficultés pour la mise en place des cours, difficultés à participer aux championnats d'automne et d'hiver, difficultés à pratiquer un tennis loisir l'hiver...)

Nous serons donc, peut être, contraints de pratiquer des tarifs en

adéquation avec les conditions matérielles.

En conclusion, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, licenciés, parents, amis du club pour nous rejoindre au bureau, sachant que



notre principale attente est la réalisation d'une salle omnisports à Mouthiers mais dans l'immédiat nous souhaitons de la part de la mairie que les fissures de notre club house soient colmatées, nous nous engageons en ce qui concerne l'intérieur.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

RV MOUTHIERS						NB de
JOUR	ANIMATEUR	Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	km
Dim 7 septem	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 30	MOUTHIERS			8
Après la rando : calendrier du trimestre et pot						
Dim 21 septem	Nicole GIRARDEAU 05.45.67.19.61	8 h 30	PAUSSAC- SAINT-VIVIEN	Place mairie	9 h 30	12
Journée : repas tiré du coffre. L'après-midi visite de BOURDEILLES						
Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"						
Voir le calendrier de La Couronne						
Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement. Allure modérée (environ 4 km/h)						

RANDONNÉES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts, rivière, tourbières, ...)

permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

MERCREDI
10 et 24
SEPTEMBRE

Concert "Aux sources de la Renaissance"

L'ensemble choral CANTABLE du CSCS de La Couronne ouvre la nouvelle saison culturelle par un concert.

Des chants, des danses accompagnés aux instruments anciens vous sont proposés dans le cadre historique du logis de Forge.

Ce spectacle costumé, riche en couleur, nous replonge dans l'atmosphère de fêtes surannées.

Entrée : 6 € ;
gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

samedi
27 septembre
20 H 30
logis de Forge

SITE WEB MOUTHIERS

Nouvelle adresse Internet pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

CONTRE LA LEUCÉMIE

L'Association régionale d'entraide contre la leucémie organise à Nersac salle des Tanneries les vendredi 28 et samedi 29 novembre à 21 heures, un spectacle avec Pierre Bachelet.

Réservations :

05.45.90.60.22.

ou

05.45.90.61.58.

Pierre
BACHELET
à SIREUIL

ÉTAT CIVIL

Naissances :

4 juin : Paul TOURON « Gersac »
21 juin : Florian BERTAUD « 6, place des
genévriers »
12 juillet : Soraya LEBBOUKH « la Combe au roi »
16 juillet : Laurendi COIFFARD « le Grand Guillon »
17 juillet : Lana GRELBIN « les Fayards »
9 août : Natan et Julie DAVID 7, lot. la Tonnelle

Mariages :

7 juin : Ludovic NANGLARD et Valérie DIACRE à
12 juillet : Cyrille MARTY et Sandrine LARGE à
26 juillet : Patrice EDELY et Bénédicte BREMAUD
15 août : Joël de FORGES de MONTAGNAC et
Mabinty DIOUBATÉ
16 août : Éric GUIMBERTEAU et Aurélie CHABOT
23 août : Marc-Antoine LAFARGE et Audrey LALANDE
30 août : Laurent GIRAUD et Marie ROUSSEAU

Décès :

27 juin : Renée RIBEIRO « imp. de la Fontaine »
7 juillet : Simone GERBEAU « foyer résidence »
7 août : Pierre CHARRIER « les fayards »

SUR VOTRE AGENDA

20 et 21 **SEPTEMBRE** Journées du patrimoine

OCTOBRE

Samedi 4 : « Automnales de Mouthiers » organi-
sées par l'Association des artisans et commer-
çants de Mouthiers

Samedi 10 dimanche 11 : frairie des vendanges
(Comité des Fêtes)

Mercredi 15 : don du sang à Mouthiers

Dimanche 19 : repas des aînés à la salle polyvalente

Vendredi 24 : Ass. générale du Comité des Fêtes

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au
lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie
de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

SEPTEMBRE

7 DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17
14 DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17
21 DR BOUCHERE ROULLET 05.45.66.32.11
28 DR JOUBERT ST-MICHEL 05.45.91.42.25

OCTOBRE

5 DR VIGNAUD MOUTHIER 05.45.67.82.37
12 DR COMUZZI ROULLET 05.45.66.42.95

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-
teurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre.

Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 novembre.

Le numéro suivant paraîtra en novembre.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

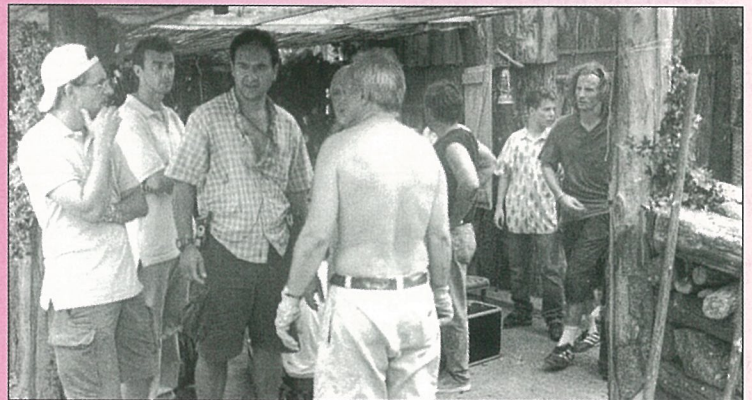
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER

RENSEIGNEMENTS

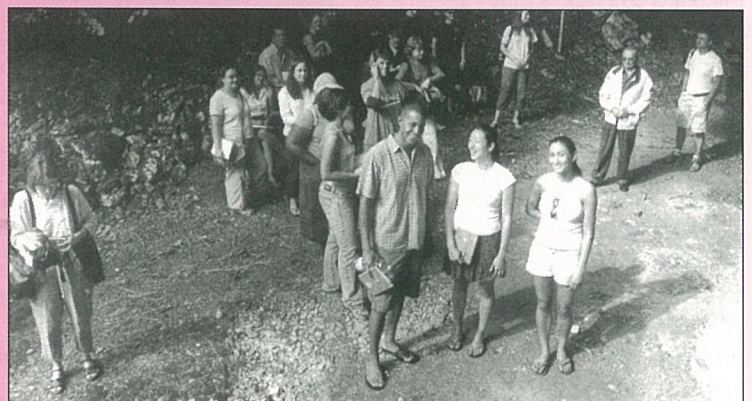
Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Tatouage au henné pour les ados : ils ont ça dans la peau...



Tournage de "L'instit" à Mouthiers : la classe...nature !



Des américains au Fort des anglais !

(Photos Alain PORTE)